

POÉSIE 2023 EN LIBERTÉ

CONCOURS INTERNATIONAL DE POÉSIE EN LANGUE FRANÇAISE 25^E ÉDITION

Ouvert aux lycéens, étudiants
et apprentis de 15 à 25 ans
jusqu'au **31 mars 2023**
Participation et inscription gratuite
sur www.poesie-en-liberte.fr

MODE D'EMPLOI

Poésie en liberté est un concours international de poésie en langue française.

- Sujet et forme libres ;
- Participation gratuite ;
- Participation ouverte à toute personne scolarisée de 15 à 25 ans de tout parcours, de tout pays ;
- Participation exclusivement par le site – www.poesie-en-liberte.fr

LES ÉTAPES DU CONCOURS 2023 :

- du 15 octobre 2022 au 31 mars 2023 : envoi des poèmes par les participants.
- en avril et mai : le Comité de lecture (environ 40 membres) opère une première sélection ; le Comité de sélection (4 poètes) sélectionne ensuite environ 200 textes ; le Jury (11 jeunes de 15 à 25 ans) encadré par le Président du Jury établit les palmarès.
- début juillet : proclamation des résultats et publication sur le site.
- en novembre : publication d'une centaine de poèmes primés et sélectionnés par différents membres des comités dans l'anthologie annuelle qui paraît aux éditions Unicité.
- fin novembre : remise des Prix pour les différents palmarès. La soirée peut être annulée, adaptée ou reportée selon le contexte sanitaire.

RÈGLEMENT

Poésie en liberté est un concours international de poésie en langue française via Internet, soutenu notamment par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Il est organisé par l'association Poésie en liberté avec le soutien de nombreux partenaires, institutions publiques, entreprises privées.

Il est ouvert aux lycéens, étudiants et apprentis, à tous les jeunes en formation de 15 à 25 ans, en France et à l'étranger. Il est notamment ouvert aux lycées français à l'étranger, aux lycéens et étudiants des pays francophones et non francophones. Il est également ouvert aux jeunes suivant un Projet personnalisé de scolarisation.

La participation consiste en l'envoi d'un poème inédit, en vers ou en prose de 30 vers ou lignes maximum. Elle est limitée à un seul poème par candidat. Il est aussi possible de participer à chacun des Prix spéciaux proposés, sous réserve d'une première participation, exclusivement en utilisant le formulaire publié sur le site : www.poesie-en-liberte.fr

Chaque candidat, par son envoi, garantit l'authenticité de ses textes. Pour que la participation puisse être validée, le formulaire d'envoi des poèmes sur le site doit être correctement et complètement renseigné.

Par leur participation au concours les candidats acceptent :

- la publication de leurs poèmes sur le site du concours et les sites des partenaires,

- la publication en anthologie de leurs poèmes,
- leur exploitation, non rémunérée, à des fins pédagogiques et culturelles.

Les poèmes doivent parvenir aux organisateurs aux dates indiquées uniquement par l'intermédiaire du site Internet :

www.poesie-en-liberte.fr

PALMARÈS DU CONCOURS 2023

Les Palmarès de France

- Lycées français et enseignement supérieur de France. Cinq lauréats tous niveaux confondus pour les lycéens, Trois lauréats pour les étudiants.
- Un palmarès spécifique aux lycées et cycles supérieurs de l'enseignement agricole de France. Un lauréat tous niveaux confondus.
- Un palmarès spécifique à l'Île-de-France est organisé en partenariat avec le Conseil régional. Il récompense un lycée francilien au titre de la meilleure participation ainsi qu'un lycéen tous niveaux confondus.
- Un palmarès spécifique pour les apprentis : trois lauréats tous niveaux confondus pour la France, un lauréat tous niveaux confondus pour l'Île-de-France.
- Un palmarès spécifique pour les jeunes scolarisés en Projet personnalisé de scolarisation : un lauréat tous niveaux confondus.

Les Palmarès à l'international

- Lycées français à l'étranger. Cinq lauréats tous niveaux confondus
- Enseignement secondaire et supérieur de l'étranger (équivalence) Cinq lauréats tous niveaux confondus

Les Prix spéciaux

Il est aussi possible de participer à chacun des Prix spéciaux proposés sur le site du concours présentés dans la rubrique "Prix spéciaux" de la page du concours 2023. La participation à un Prix spécial consiste en l'envoi d'un poème inédit de 30 vers ou lignes maximum en respectant la forme ou le thème imposé.

Mise à jour 7 octobre 2022.

Association Poésie en Liberté

Président fondateur : **Jean-Marc Muller**

Président et Directeur artistique : **Matthias Vincenot**

Merci aux partenaires, aux éditeurs et aux poètes qui apportent leur soutien